

Réalisations 2015

- Changement des deux ponceaux majeurs du chemin des Prés.
- Élargissement de l'entrée du chemin du Boisé facilitant l'accès.
- Recharge chemin de l'Hydro.
- Réfection et stabilisation d'une section du chemin de la Rivière.
- Recharge section chemin de la Rivière.
- Installation de deux ponceaux d'entrée permettant l'accès aux infrastructures sportives et à l'espace vert.
- Acquisition du bâtiment de la Caisse Desjardins du 162 chemin des Prés en échange d'un don équivalent.

Orientations 2016

- Concrétisation du dossier d'assainissement des eaux usées
- Entretien des chemins et nettoyage des emprises (fossés et élagage)
- Projet de revêtement de chaussée (3 secteurs en études)

Rémunération des élus : Maire : 6667\$/année
Conseiller : 2139\$/année X 6 conseillers = 12 834\$

Allocation de dépenses : Maire : 3333\$/année
Conseiller : 1069\$/année X 6 conseillers = 6 414\$
Pro-Maire : 600\$/année

FACTURES DE PLUS DE 2000\$ AVEC TOTAL DE + DE 25 000\$ EN 2015

	Excavation Gilbert Sheehy : 119 834.25 \$
Première année du contrat de déneigement Recharge chemins Hydro et nettoyage de fossés, Élargissement de l'entrée du chemin du Boisé Rechargement chemin de la Rivière	
	Ministre des Finances 51 906 \$
	MRC Abitibi 107 027 \$
	Sanimos Inc. : 67 766.28 \$
	Ville D'Amos : 29 065.06 \$
	Marcel Baril Ltée 58 434.05 \$
	Les Entreprises Roy & Frères 55 234 \$
	Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi 57 850.07 \$
Service de police	
Quote-part annuelle	
Contrat collecte matières résiduelles et recyclables	
Écocentre, traitement matières résiduelles	
Acquisition de deux ponceaux chemin des Prés	
Changement des ponceaux chemin des Prés	
Acquisition bâtiment 162 chemin des Prés	

CONCLUSION :

L'année financière 2015 devrait se terminer en équilibre ou avec un léger surplus.

L'année 2015 a permis de concrétiser plusieurs dossiers importants pour le développement de notre communauté.

1. Une somme de 36 000\$ en subvention de M. François Gendron, député, a permis d'effectuer des travaux sur le chemin de la Rivière, le chemin de l'Hydro et le chemin du boisé.
2. En ce qui concerne le dossier de l'assainissement des eaux usées, après plusieurs discussions et négociations, le projet de bassin non aéré a finalement été accepté le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Nous avons aussi obtenu l'accord de la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec auprès duquel nous avons fait des représentations.

Les plans et devis à 50% ont été acceptés par le MAMOT. Les plans et devis finaux devraient être terminés au cours du mois de décembre et soumis pour acceptation finale au MAMOT.

Les appels d'offres pourront être lancés vers la fin février ou au début du mois de mars. Dès que les coûts seront connus, une rencontre d'information sera tenue afin de renseigner les citoyens sur l'état de situation et le déroulement des travaux

Enfin, après 10 ans d'efforts, le début des travaux est prévu pour juin 2016 et s'étendra jusqu'à l'automne.

3. Suite à la fermeture du point de service de la Caisse Desjardins à Saint-Marc-de-Figuery, la municipalité a accepté d'acquérir pour un montant de 50 000\$, avant les taxes applicables, le bâtiment, afin de nous permettre d'offrir les services municipaux aux personnes à mobilité réduite de notre communauté. La Caisse Desjardins s'est associée à nous dans ce projet et remet à la municipalité un don de 50 000\$ permettant ainsi la réalisation de cet objectif important.

Au cours des prochains mois, les services municipaux s'installeront dans le nouveau bâtiment et des aménagements au printemps seront effectués afin de faciliter l'accès à tous les citoyens sans exception.

4. L'aménagement d'une deuxième entrée aux infrastructures sportives et l'ajout d'installation en électricité ont permis de tenir les Festivités champêtres annuelles au cœur de la municipalité.

En 2015, nous avons eu à traiter plusieurs dossiers importants, comme je les citais au préalable. Vous comprendrez que la diligence et la compétence de notre Directrice générale a grandement jouées en notre faveur, surtout dans le dossier de traitements des eaux usées, sans en faire une liste exhaustive, avec l'assistance clairvoyante de son équipe municipale, MM. Jocelyn Bérubé et André Labbé, nous avons réussi à finaliser ce dossier, très accapant.

Il va aussi de soi, de souligner le travail de notre agent(e) de développement, laquelle déborde souvent de ses tâches quotidiennes pour épauler la direction générale.

Je veux aussi souligner l'implication marquée de plus en plus des élus municipaux, non seulement à titre de conseillers ou conseillères, mais dans les comités de réflexions sur les orientations de dossiers majeurs de votre municipalité, et croyez-moi, il y en a eues plusieurs, afin que celles-ci se développent dans le respect et volonté de ses citoyens et citoyennes.

Nous allons continuer de travailler ensemble, dans cette orientation, pour assurer et développer un sentiment fort, d'appartenance de fierté, à notre municipalité St-Marcoise.

Jacques Riopel, Maire

2015-11-179 DÉROGATION MINEURE : 108 CHEMIN DE L'ÉGLISE

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller, Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'autoriser l'empiètement de l'avant-toit de la résidence dans la marge de recul avant qui est de 1.84 m au lieu de 1.5m tel que prescrit par la réglementation et d'autoriser l'alignement de la serre qui n'est pas parallèle à la ligne avant de la propriété sous la recommandation favorable du Comité consultatif en urbanisme.

Adoptée

2015-11-180 FERMETURE DES BUREAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 21 décembre 2015 au 3 janvier 2016. Les heures normales d'ouverture reprendront dès le 4 janvier 2016,

Adoptée

2015-11-181 APPUI BRUNCH BINGO DINDE

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'appuyer financièrement la Fabrique pour un montant de 50\$ dans le cadre du Bingo-Dinde annuel.

Adoptée

2015-11-182 CAMPAGNE DE FINANCEMENT OLO 2015

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu de verser un montant de 150\$ pour la campagne de financement 2015 de la Fondation OLO.

Adoptée

2015-11-183 DÉPÔT DE PROJET ET AUTORISATION SIGNATURE – MOBILISATION ESPOIR JEUNESSE- MRC ABITIBI

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu d'autoriser madame Jocelyne Bilodeau, agente de développement, à signer et déposer une demande de financement pour l'embauche d'un animateur jeunesse pour la période du lundi 4 janvier 2016 au lundi 7 mars 2016 auprès de l'organisme Mobilisation Espoir Jeunesse – MRC Abitibi.

Adoptée

2015-11-184 NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de nommer pour la période du 1^{er} décembre 2015 au 31 mai 2016, monsieur le conseiller, Réal Nolet comme pro-maire

Adoptée

**2015-11-185 DÉSIGNATION À LA TABLE DES MAIRES –
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2015**

Considérant la non-disponibilité de monsieur le maire, Jacques Riopel, le 25 novembre 2015 pour siéger à la Table des maires;

Considérant la disponibilité de monsieur le conseiller Réal Nolet, pro-maire, à le remplacer;

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu de désigner monsieur le conseiller, Réal Nolet, à remplacer officiellement monsieur le maire, Jacques Riopel, à la séance de la Table des maires du 25 novembre 2015.

Adoptée

**2015-11-186 CONTRAT CUEILLETTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET
RECYCLABLES AINSI QUE LEUR TRAITEMENT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement de confirmer à l'entreprise Sanimos Inc. que la municipalité se prévaudra de l'année optionnelle stipulée au contrat pour l'année 2016.

Adoptée

2015-11-187 LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES

La liste des immeubles qui représentent un retard de taxes est déposée au conseil et annexée au procès-verbal.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de transmettre par courrier recommandé, un avis aux propriétaires d'immeuble ayant un retard de taxes de deux (2) ans. Cet avis spécifiant que les retards de taxes devront être acquittés avant le 8 janvier 2015, sinon les procédures de vente d'immeuble pour non-paiement des taxes, seront entreprises.

Adoptée

TIRAGE CONCOURS HALLOWEEN

Dans le cadre du concours annuel, Monsieur Mario Cloutier, du 207 chemin des Prés ainsi que Sébastien Noel et sa conjointe Tanya Carrier du 126 chemin des Collines sont les deux adresses pigées au hasard parmi les 43 adresses du territoire qui avaient décoré leur cour à l'occasion de la fête de l'Halloween. Ils obtiennent deux certificats-cadeaux de 25\$, l'un à la Miellerie de la Grande Ourse et l'autre au dépanneur C.D. Boutin. Félicitations aux gagnants.

2015-11-188 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois d'octobre 2015 et celles prévisibles de novembre 2015.

Comptes payés en octobre 2015 pour un total de 132 620.32\$
Incluant des dépenses de 80 663.84 en subvention et don à recevoir
Versement par chèque C15000168 à C1500185
Paiement en ligne sécurisé L1500061 à L1500066
Paiement par transfert électronique P15000174 à P1500193

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de novembre

Comptes à payer en novembre 2015 pour un total de 8 935.51\$
Salaires payés en octobre 2015
D1500170 à D1500185 pour un montant total de 7 698.28 \$
P1500033 à P1500033 pour un montant total de 371.83 \$
Salaires à payer en novembre 2015
D1500186 à D1500207 pour un montant total de 13 859.39\$ (employés et conseil)
P1500032 à P1500032 pour un montant total de 784.84 \$

Adoptée

Le rapport budgétaire du mois d'octobre est déposé

2015-11-189 LEVÉE

À 20h20, il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Jacques Riopel, maire

Céline Dupras, secrétaire-trésorière